
Sous-section III- L'Angleterre et les États-Unis	22
Section V- Droit canadien et québécois	22
Sous-section I- Droit privé	23
A. Preuve légale et procédure accusatoire et contradictoire	23
B. Exceptions au régime	24
Sous-section II- Droit criminel	26
Sous-section III- Droit administratif	28
TITRE I- NOTIONS GÉNÉRALES	31
Chapitre I- Les sources	33
Section I- Sources historiques	33
Sous-section I- Période antérieure aux codifications	33
A. Régime français	33
B. Régime anglais	34
Sous-section II- Codifications du <i>Code civil du Bas Canada</i> de 1866 et du <i>Code de procédure civile</i> de 1867	36
Sous-section III- Période postérieure aux codifications de 1866 et 1867	38
A. Législations postérieures aux codifications	38
B. Droit supplétif	39
Section II- Sources formelles	41
Sous-section I- Matières de compétence provinciale	41
Sous-section II- Matières de compétence fédérale	47
Chapitre II- L'objet de la preuve	51
Section I- Droit interne	51
Sous-section I- Notions générales	51

Sous-section II-	Connaissance judiciaire dans les matières de compétence fédérale	53
Sous-section III-	Connaissance judiciaire dans les matières civiles de compétence provinciale	55
A.	Lois – Règlements – Décisions administratives – Proclamations	55
B.	L’usage	60
Section II-	Le droit externe ou étranger	63
Sous-section I-	Notions générales	63
Sous-section II-	Modes de preuve de la loi étrangère	66
A.	Preuve littérale	66
B.	Preuve testimoniale	70
C.	Preuve par aveu	72
Sous-section III-	Absence d’allégation ou de preuve du droit étranger	73
Section III-	Acte juridique et fait matériel	74
Sous-section I-	Notions générales	74
Sous-section II-	Définitions et classifications	74
A.	Distinction entre acte juridique et fait matériel	74
B.	Distinction entre faits litigieux, pertinents et incidents	77
C.	Distinction entre le fait et l’opinion	78
Sous-section III-	Connaissance personnelle du tribunal	79
A.	Règle générale	79
B.	Exceptions	79
Chapitre III-	Le fardeau de la preuve	91
Section I-	Rôle principal des parties dans la charge de la preuve	92
Sous-section I-	Obligation de convaincre	93

A. Source, fondement et caractéristique	93
B. Objet de l'obligation de convaincre	94
1. Répartition de l'obligation de convaincre entre les plaideurs	94
2. Dispositions et présomptions légales	95
3. Présomption de la normalité	97
4. Présomption de la conservation d'un droit	109
C. Degré de l'obligation de convaincre	110
1. La prépondérance de la preuve	110
2. Preuve directe et indirecte, fait positif et négatif	113
3. Corroboration	114
4. Acte criminel et procès civil	116
5. Faits graves et exceptionnels	119
6. Outrage au tribunal	120
D. Sanction de l'obligation de convaincre	121
Sous-section II- L'obligation de produire les éléments de preuve	123
A. Procédure écrite	124
B. L'enquête	125
Section II- Rôle du juge dans la charge de la preuve	127
Sous-section I- La passivité du juge	127
Sous-section II- Atteinte au principe de la passivité du juge	130
A. Évolution jurisprudentielle	130
B. Évolution législative	132
Chapitre IV- La pertinence	143
Section I- Notions générales	143

Sous-section I-	Définition	143
Sous-section II-	La pertinence et les autres règles d'irrecevabilité	146
Sous-section III-	Source et fondement	147
Sous-section IV-	Critères généraux de pertinence	151
Section II-	L'état d'une chose	165
Section III-	L'état d'une personne	168
Sous-section I-	Caractère et réputation	168
A.	Historique	168
B.	Preuve directe et indirecte – Réputation du témoin ..	169
Sous-section II-	La conduite	172
A.	Acte et omission antérieurs	172
B.	Acte postérieur et conduite d'un tiers	184
TITRE II-	L'ÉCRIT	187
Chapitre V-	La preuve par écrit	189
Section I-	Notions générales	189
Sous-section I-	Importance de la preuve par écrit	189
Sous-section II-	Définitions et classifications	191
Section II-	Des copies de lois	193
Section III-	L'acte authentique	193
Sous-section I-	Conditions générales de l'authenticité d'un acte	193
A.	Définition et conditions	193
B.	Existence d'un officier public	194
C.	Compétence, capacité, formalités	197
Sous-section II-	Acte authentique public	198
A.	Définition, copie et extrait	198

B. Catégories d'actes authentiques publics	199
Sous-section III- Acte authentique privé	202
A. Définitions et classification des actes authentiques privés	202
B. Importance, définitions et classification des actes notariés	203
C. Conditions particulières d'authenticité	205
1. Qualification, compétence et capacité du notaire	205
2. Respect des formalités essentielles	208
D. Copie et extrait	219
Sous-section IV- Valeur probante de l'acte authentique ..	221
A. Les parties et les tiers	221
B. L'authenticité de l'écrit	222
C. Le contenu de l'écrit	223
1. Règles générales	223
2. L'acte notarié	224
Sous-section V- Preuve contraire au contenu de l'acte authentique	229
A. Déclarations des parties et des tiers	229
B. Conclusion déduite par l'officier public	234
C. Déclarations de l'officier public portant sur des faits qu'il a mission de constater	237
1. Règles générales	237
2. Acte notarié	242
D. Procédure de l'action ou de la demande de déclaration de faux	249
E. Effet du jugement maintenant l'action ou la demande de déclaration de faux	251
Section IV- Écrit semi-authentique	254

Sous-section I-	Notions générales	254
Sous-section II-	Valeur probante de l'acte semi-authentique	257
Section V-	Acte sous seing privé	260
Sous-section I-	Notions générales	260
A.	Source et définition	260
B.	Absence de formalisme	260
C.	Conditions d'existence	262
1.	La signature	262
2.	L'acte juridique	266
Sous-section II-	Valeur probante à l'égard des parties et de leurs héritiers	266
A.	Signature de l'acte sous seing privé	266
1.	Règles générales	266
2.	Aveu tacite de la signature ou déplacement du fardeau de la preuve	267
a)	Conditions d'existence	267
b)	Contestation de la signature	273
c)	Effets des articles 2828 C.c.Q. et 262 C.p.c. . .	275
B.	Le contenu de l'acte sous seing privé	277
Sous-section III-	Valeur probante à l'égard des tiers	280
A.	Règles générales	280
B.	Preuve de la date à l'égard des tiers	282
1.	Source et fondement de l'article 2830 C.c.Q.	282
2.	Moyens de preuve	283
3.	Écrits visés par l'article 2830 C.c.Q.	284
4.	Notion de tiers au sens de l'article 2830 C.c.Q. . .	284

5. Exception à l'obligation de prouver la date à l'égard des tiers	285
Section VI- Des autres écrits	286
Sous-section I- Notions générales	286
A. Écrits relatant des faits matériels	288
B. Écrit relatant un acte juridique	292
Sous-section II- Papier domestique	293
Sous-section III- Mention libératoire	296
Sous-section IV- Écrit non signé habituellement utilisé dans le cours des activités d'une entreprise pour constater un acte juridique	298
Section VII- Preuve littérale dans les matières de compétence fédérale	302
Chapitre VI- La règle de la meilleure preuve	307
Section I- Notions générales	307
Sous-section I- Source – Fondement – Signification	307
Sous-section II- Historique en common law	308
Sous-section III- Évolution de la règle en droit civil	310
Section II- Portée de la règle de la meilleure preuve	312
Section III- Exceptions à la règle de la meilleure preuve	318
Sous-section I- Documents public, authentique et semi-authentique	318
Sous-section II- Reproduction d'un document	320
A. Matières provinciales	320
B. Matières fédérales	327
Sous-section III- Impossibilité de produire l'original	329
A. Perte de l'écrit	330
B. Refus de la partie adverse ou d'un tiers	333

C. Impossibilité matérielle et inconvénients	334
Sous-section IV- Admission et renonciation	337
Section IV- Forme et degré de la preuve secondaire	338
Sous-section I- Forme de la preuve secondaire	338
Sous-section II- Degré de la preuve secondaire	340
TITRE III- LE TÉMOIGNAGE	345
Chapitre VII- La preuve testimoniale	347
Section I- Notions générales	347
Sous-section I- Importance – Source – Définition	347
Sous-section II- Témoin ordinaire	348
A. Irrecevabilité de l'opinion du témoin ordinaire	348
B. Valeur probante	356
Sous-section III- Témoin expert	357
A. Historique des réformes québécoises relatives aux experts et aux expertises	357
B. Conditions générales d'admissibilité	358
C. Objet de la preuve	381
D. Recevabilité de la preuve	387
1. Règles générales	387
2. Production du rapport du témoin expert	388
E. Valeur probante	397
F. Expert nommé par le tribunal	401
Sous-section IV- Rôle des tribunaux d'appel dans l'appréciation de la preuve testimoniale	406
A. Cour d'appel	406
1. La règle de la non-intervention de la Cour d'appel sur une question de fait	407

2. Exceptions à la règle	417
B. Cour suprême du Canada	429
Sous-section V- Capacité et contraignabilité des témoins	430
A. Capacité	430
B. Contraignabilité	434
Section II- Procédure normale d'administration de la preuve testimoniale	437
Sous-section I- Convocation, absence et exclusion des témoins	437
A. Absence des témoins	441
B. Exclusion des témoins	445
Sous-section II- Déroulement de l'enquête	448
Sous-section III- Interrogatoire principal	449
A. Règles générales	449
B. Questions suggestives	450
C. Rafraîchissement de la mémoire d'un témoin	453
D. Déclaration incompatible de son propre témoin	456
E. Déclaration compatible d'un témoin	460
Sous-section IV- Le contre-interrogatoire	463
A. Règles générales	463
B. Crédibilité du témoin	468
1. Capacité, partialité, réputation d'un témoin	468
2. Preuve contraire	471
3. Condamnation antérieure	472
4. Déclaration incompatible	472
Sous-section V- Réinterrogatoire	478
Sous-section VI- Rôle du juge à l'enquête	479

Sous-section VII- Contre-preuve	481
Section III- Exceptions à la procédure normale de l'administration de la preuve testimoniale	484
Sous-section I- Témoignages hors de cour	484
A. Interrogatoire préalable à l'instruction	486
1. Source	486
2. But et utilité	491
3. Personnes pouvant interroger ou être interrogées	493
4. Portée de l'interrogatoire préalable à l'instruction	498
B. Communication de documents et exhibition d'un élément matériel de preuve	503
1. Règles générales	503
2. Document en la possession d'une partie	510
3. Document en la possession d'un tiers	511
4. Élément matériel de preuve	512
C. Examen physique, mental ou psychosocial	514
D. Autres interrogatoires hors la présence du tribunal .	521
1. Interrogatoire des témoins hors la présence du tribunal	521
2. Interrogatoire écrit	525
3. Commission rogatoire	528
4. Constitution préalable de la preuve	531
Sous-section II- Déclaration extrajudiciaire ou oui-dire ..	534
A. Notions générales	534
1. Source de l'exclusion de la preuve d'une déclaration extrajudiciaire ou du oui-dire	534
2. Historique de l'exclusion de la preuve d'une déclaration extrajudiciaire ou du oui-dire	536

3.	Fondement de l'exclusion de la preuve d'une déclaration extrajudiciaire ou du oui-dire	538
4.	Définition du oui-dire	541
B.	Conditions d'existence du oui-dire	543
1.	Déclaration extrajudiciaire	543
a)	Déclaration extrajudiciaire écrite	543
b)	Déclaration extrajudiciaire verbale ou enregistrée	546
c)	Conduite	548
2.	La vérité du contenu de la déclaration	550
3.	Déclaration extrajudiciaire qui est un élément du fait litigieux ou la <i>res gestae</i>	554
C.	Exceptions à la règle de l'irrecevabilité d'une déclaration extrajudiciaire ou du oui-dire	562
1.	Notions générales	562
2.	Exceptions spécifiques autorisant la preuve d'une déclaration extrajudiciaire écrite	566
a)	Écrits concernés par l'article 292 C.p.c.	566
b)	Preuve par déclaration sous serment	570
3.	Déclaration extrajudiciaire d'une personne qui ne comparait pas comme témoin	572
a)	Notions générales	572
b)	Documents établis dans le cours des activités d'une entreprise	581
c)	Documents insérés dans un registre dont la tenue est exigée par la loi	588
d)	Déclaration spontanée et contemporaine	590
e)	Déclaration d'une personne contre son intérêt	596
f)	Déclaration d'un enfant victime d'abus sexuel	599
g)	Déclaration d'un testateur concernant son testament	603

h) Déclaration relative à un droit public ou général	604
i) Déclaration concernant la généalogie d'une personne	606
j) Documents anciens et documents publics	607
k) Autres déclarations extrajudiciaires fiables . .	608
4. Déclaration extrajudiciaire d'une personne qui comparaît comme témoin	612
5. Modes de preuve	616
Chapitre VIII- La prohibition de la preuve testimoniale de l'acte juridique	619
Section I- Notions générales	619
Section II- Portée de la règle	624
Sous-section I- Règle applicable aux parties à l'exclusion des tiers	624
Sous-section II- Règle applicable à l'acte juridique	628
Sous-section III- Aveu extrajudiciaire	632
Sous-section IV- Présomption	633
Sous-section V- Présentation d'un élément matériel	636
Section III- Exceptions à la prohibition de la preuve testimoniale de l'acte juridique	637
Sous-section I- Valeur du litige	637
Sous-section II- Impossibilité de se ménager une preuve écrite	646
A. Impossibilité absolue ou physique	647
B. Impossibilité relative ou morale	647
Sous-section III- Impossibilité de produire une preuve écrite	649
Sous-section IV- Commencement de preuve	650
A. Notions générales	650

B. Existence d'un commencement de preuve	651
1. Écrit	652
2. Aveu	655
3. Témoignage	658
4. Présentation d'un élément matériel	663
C. Provenance du commencement de preuve	664
D. Vraisemblance	666
Sous-section V- Acte juridique passé dans le cours des activités d'une entreprise	675
A. Notions générales	675
B. Personne exploitant une entreprise	678
C. Acte passé dans le cours des activités d'une entreprise	680
D. Preuve contre l'exploitant d'une entreprise	684
Chapitre IX- La preuve contredisant ou changeant les termes d'un écrit constatant un acte juridique	687
Section I- Notions générales	687
Section II- Conditions d'existence	688
Sous-section I- Preuve testimoniale	689
A. Témoignage, présomption, aveu, présentation d'un élément matériel	689
B. Preuve écrite	692
Sous-section II- Preuve soumise par une partie à l'acte juridique	697
Sous-section III- Acte juridique constaté par un écrit	699
Sous-section IV- Preuve contredisant ou changeant les termes d'un écrit	705
A. Preuve contraire au contenu explicite	705

B. Preuve contraire au contenu implicite	708
C. Preuve complétant un écrit	709
D. Convention antérieure ou concomitante	714
E. Simulation et contrat distinct	719
Section III- Exceptions	732
Sous-section I- Validité de l'acte juridique	733
Sous-section II- Preuve interprétant un écrit	742
Sous-section III- Commencement de preuve	752
TITRE IV- LES AUTRES MOYENS DE PREUVE	755
Chapitre X- La preuve par présomption	757
Section I- Généralités	757
Section II- Présomptions légales	758
Sous-section I- Définition, conditions et effets	758
Sous-section II- Classification	759
Sous-section III- Catégories de présomptions légales absolues	760
Section III- L'autorité de la chose jugée	763
Sous-section I- Source, fondement, caractère et conditions	763
Sous-section II- Jugement ayant autorité de la chose jugée	766
A. Jugement interne	766
B. Dispositif et motifs du jugement	770
Sous-section III- La règle des trois identités	776
A. Identité des parties	776
B. Identité de cause	778
C. Identité d'objet	787

Section IV- Présomptions de fait	798
Sous-section I- Notions générales	798
Sous-section II- Comparaison entre la présomption légale et la présomption de fait	807
Sous-section III- <i>Res ipsa loquitur</i>	807
Chapitre XI- La preuve par aveu	813
Section I- Notions générales	813
Sous-section I- Définitions et classification	813
Sous-section II- Objet de l'aveu	815
Sous-section III- Preuve de l'aveu	819
Section II- Conditions de validité de l'aveu	820
Sous-section I- Conditions de forme de l'aveu	821
A. Conditions générales	821
B. Conditions propres à l'aveu judiciaire	824
Sous-section II- Conditions de fond de l'aveu	826
A. Intégrité du consentement	827
B. Capacité de l'avouant	829
C. Pouvoir de faire l'aveu	831
1. Notions générales	831
2. Représentant légal	831
3. Mandataire	833
4. Employé	836
5. Déclaration d'un tiers	839
Section III- Effets de l'aveu	840
Section IV- Valeur probante de l'aveu	841
Sous-section I- Aveu judiciaire	841

Sous-section II- Aveu extrajudiciaire	845
Section V- L'indivisibilité de l'aveu	847
Sous-section I- La règle de l'indivisibilité de l'aveu	847
A. Classification et définitions	847
B. Portée de la règle de l'indivisibilité de l'aveu	849
Sous-section II- Exceptions à la règle	850
A. Fait étranger à la contestation liée	850
B. Partie contestée de l'aveu invraisemblable ou combattue par des indices de mauvaise foi ou par une preuve contraire	851
C. Absence de connexité entre les faits mentionnés dans l'aveu	852
Sous-section III- Inapplication de la règle à l'aveu utilisé comme commencement de preuve	853
Chapitre XII- La preuve matérielle	857
Section I- Définitions et classification	857
Section II- Règles d'irrecevabilité	863
Section III- Authenticité de la preuve matérielle	870
Section IV- Valeur probante de la preuve matérielle	889
TITRE V- LA PREUVE PAR SUPPORT TECHNOLOGIQUE	893
Chapitre XIII- La preuve par support technologique ..	895
Section I- Notions générales	895
Section II- Le document technologique	900
Sous-section I- Le support technologique	902
Sous-section II- L'information	905

Section III- L'approche fonctionnelle et les moyens de preuve technologiques	906
Sous-section I- Maintenir les catégories de moyens de preuves par l'approche fonctionnelle	906
Sous-section II- L'élément matériel technologique	909
Sous-section III- Le témoignage technologique	910
Sous-section IV- L'écrit technologique	911
Section IV- Authenticité et intégrité	922
Sous-section I- L'intégrité	922
Sous-section II- L'authenticité	933
Section V- La reproduction du document technologique	935
Sous-section I- La copie	935
Sous-section II- Le transfert	936
Sous-section III- La règle de la meilleure preuve du document technologique	938
Section VI- La valeur probante du document technologique	941
TITRE VI- LES AUTRES RÈGLES D'IRRECEVABILITÉ DE LA PREUVE	943
Chapitre XIV- La preuve obtenue en violation des droits et libertés fondamentaux	949
Section I- Notions générales	949
Section II- Modifications législatives	954
Section III- Conditions de rejet d'un élément de preuve	956
Sous-section I- Règles générales	956
Sous-section II- Violation d'un droit fondamental	961
Sous-section III- Lien entre la violation du droit fondamental et l'obtention de la preuve	966
Sous-section IV- Utilisation susceptible de déconsidérer l'administration de la justice	975

Chapitre XV- Les communications privilégiées	997
Section I- Notions générales	997
Section II- Protection contre l'auto-incrimination	1002
Sous-section I- Notions générales	1002
Sous-section II- Modifications législatives de la protection du témoin contre l'auto-incrimination . .	1007
Sous-section III- Textes des principales législations actuelles	1008
Sous-section IV- Portée de la protection du témoin contre l'auto-incrimination	1011
Section III- Le privilège de la couronne	1015
Sous-section I- Notions générales	1015
Sous-section II- Immunité de la Couronne (<i>Crown Immunity</i>)	1018
Sous-section III- Privilège de la Couronne (<i>Crown Privilege</i>)	1021
A. Évolution du privilège en Angleterre	1022
B. Évolution du privilège au Canada et au Québec . . .	1024
Sous-section IV- Législations de compétence fédérale . . .	1027
A. Historique et domaine d'application	1027
B. Immunité quasi absolue	1028
C. Immunité relative	1031
Sous-section V- Législations de compétence provinciale .	1038
A. Historique et domaine d'application	1038
B. Domaine d'application	1039
Section IV- L'identité de l'informateur de police	1041
Section V- Communication entre conjoints	1050
Sous-section I- Historique du privilège	1050

Sous-section II-	Fondement et titulaire du privilège . . .	1054
Sous-section III-	Conditions d'existence	1054
Sous-section IV-	Limites du privilège	1056
Section VI-	Communication faite dans le but de régler un litige (« Settlement Privilege »)	1057
Sous-section I-	Notions générales	1057
Sous-section II-	Portée de ce privilège	1058
Section VII-	Documents préparés en vue d'un litige (« Litigation Privilege »)	1065
Sous-section I-	Notions générales	1065
Sous-section II-	Portée de ce privilège	1073
Sous-section III-	Limites du privilège	1079
Section VIII-	Autres communications privilégiées	1086
Sous-section I-	Législation	1086
Sous-section II-	Jurisprudence	1090
Chapitre XVI-	Le secret professionnel	1101
Section I-	Règles générales	1101
Sous-section I-	Définitions – Fondements	1101
Sous-section II-	Droit français et common law	1106
A.	Droit français	1106
B.	Common law	1109
Sous-section III-	Le secret professionnel au Canada	1114
Sous-section IV-	Le secret professionnel au Québec	1119
A.	Le droit antérieur à la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>	1119
B.	Charte des droits et libertés de la personne	1123
Section II-	Conditions d'existence du secret professionnel	1126

Sous-section I-	Confident tenu au secret professionnel .	1127
Sous-section II-	Révélation d'un renseignement confidentiel	1131
A.	Renseignements confidentiels	1132
B.	Révélation du renseignement	1149
Sous-section III-	État ou profession	1165
A.	Information transmise dans le cadre de la profession ou fonction	1165
B.	Intérêt d'un bénéficiaire de services professionnels .	1168
C.	Fonctions judiciaires et administratives	1172
Section III-	Exceptions et limites	1174
Sous-section I-	Autorisation de l'auteur de la confiance	1174
Sous-section II-	Autorisation légale	1185
Sous-section III-	Limites jurisprudentielles	1202
Sous-section IV-	Durée du secret professionnel	1210
Chapitre XVII-	La sanction des règles de preuve	1215
Section I-	Règles générales	1215
Sous-section I-	Convention sur les règles de preuve et renonciation à leur sanction	1215
Sous-section II-	Règles concernant l'objet, le fardeau, l'existence et la valeur probante d'une preuve	1220
Sous-section III-	Règles d'irrecevabilité	1221
A.	Ordre public et administration de la justice	1221
B.	Intérêt privé	1225
Section II-	Objection à la preuve	1229
Sous-section I-	Renonciation à la sanction d'une preuve illégitime	1230

Sous-section II- Qualités de l'objection et jugement	1232
A. Qualités de l'objection	1232
B. Jugement sur l'objection	1234
BIBLIOGRAPHIE	1237
TABLE DE LA LÉGISLATION	1281
TABLE DE LA JURISPRUDENCE	1327
INDEX ANALYTIQUE	1583